



Demande de carte de transport scolaire

Année scolaire 2022/2023

(Établir une demande par élève)

Toute inscription après le 31 juillet 2022 se verra appliquer une participation pour inscription tardive de **25€**

ÉLÈVE

Nom : Prénom :
 Date de naissance : [][][][][][][][][] Sexe : Masculin Féminin

REPRÉSENTANT LÉGAL

A remplir obligatoirement

Père Mère Famille d'accueil Garde alternée
 Madame Monsieur

Adresse complète :

Commune : Code postal : [][][][][][]

Portable 1 : [][][][][][][][][] Téléphone : [][][][][][][][][][]

Portable 2 : [][][][][][][][][]

E-mail :@.....

Vous recevrez des SMS, notamment dans le cas de suspension générale de service, sauf si vous cochez cette case

En cas de garde alternée : fournir obligatoirement une demande par domicile des parents accompagnée d'une copie du jugement ou d'un courrier cosigné des deux parents justifiant la garde alternée.

SCOLARITÉ

Régime : demi-pensionnaire interne

Nom de l'établissement scolaire : Commune :

Maternelle / Primaire :

- PS CP
- MS CE1
- GS CE2
- CM1
- CM2

Transport entre la garderie et l'école

Commune de la garderie :

Collège :

- 6^e Segpa
- 5^e MLDS
- 4^e Section sportive
- 3^e

Langue 1 :

Langue 2 :

Option :

Lycée :

- 3^e - Prépa pro
- 2^e
- 1^e
- Terminale
- Post Bac
- Bac Pro
- CAP
- Apprenti
- Pré-apprenti

Enseignement de spécialité :

Enseignement de spécialité :

Enseignement de spécialité :

Section sportive :

Option :

Pour plus d'informations contactez le : **0 806 800 350** Service gratuit + prix appel

Signature du représentant légal : **OBLIGATOIRE**

J'ai lu et j'accepte le règlement régional des transports scolaires, consultable sur www.lio.laregion.fr/transports-lot-scolaire.

Ce formulaire d'inscription est en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est la Région Occitanie. Leur collecte et leur traitement informatique ont pour finalité l'instruction des demandes d'inscription au service de transport scolaire et la gestion du service mis en oeuvre le cas échéant. Les données nécessaires à l'acheminement de l'élève sont susceptibles d'être communiquées, afin d'en permettre l'organisation et le contrôle, à l'établissement scolaire, le transporteur et l'organisateur final le cas échéant (autorité organisatrice de la mobilité, autorité organisatrice de second rang), et la commune de domicile. Pour prendre connaissance des informations relatives au traitement de vos données ainsi que de vos droits, veuillez consulter le lien suivant www.lio.laregion.fr/RGPD-transport-scolaire